



AVIS DE COURSE Voile légère 2017 - 2020

Finale critérium Voile en Pays de Brest
4 juin 2017

BREST – Moulin Blanc
Les Crocodiles de l'Elorn
Grade 5C

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B.
- 1.3 Les règlements fédéraux,

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 Tous les bateaux des classes : BIC293, Raceboard, Optimist, OpenBic Mylar.

3.1.2 Tous les bateaux en « interséries » : Catamarans et Dériveurs possédant un rating.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Classe	Montant
Solitaire	10€
Double	20€
Catamaran par équipage en location	25€

Les équipages qui souhaitent bénéficier de la location d'un catamaran doivent effectuer une réservation par mail auprès des Crocodiles de l'Elorn : crocoselorn@orange.fr au plus tard le mercredi 31 mai 2017.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation des inscriptions : dimanche 4 juin 2017 de 09h30 à 11h00

Date	Programme
04/06/17	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement : 12h00

Aucun signal d'avertissement après 16h30.



6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course (IC) et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type « construits et/ou raid ».

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (voir carte).

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX

Des prix seront distribués selon le règlement sportif en vigueur de Voile en Pays de Brest.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Les Crocodiles de l'Elorn

Centre Nautique de Brest – port de plaisance du Moulin Blanc – 29200 BREST

Tel et Fax : 02.98.41.73.81 – Courriel : crocosehorn@orange.fr

ES CROCODILES
DE L'ELORN



ET ON PLANCHE
TOUTE L'ANNEE ...

et 2 médailles
d'Or
aux J.O.





ANNEXE ZONE DE COURSE



Marées

Dimanche 4 juin 2016 : BM 08h25

PM 14h32

Coef : 52